
Annonce de deux adresses reçues, lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de deux adresses reçues, lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 189;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18139_t1_0189_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Mention honorable, insertion au bulletin (21).

[*La société populaire de Sumène à la Convention nationale, s. d.*] (22)

Liberté, Égalité

Législateurs,

La représentation nationale a été attaquée dans un de ses membres! une main paricide a dirigée le plomb fatal sur la personne de Talien mendataire fidele et vertueux; C'est sans doute cette faction qui ne plus faire couler le sang juridiquement, mais qui arme les assassins! Recherché les auteurs, punissés les coupables, que le glaive de la loi se promène sur toutes les têtes des conspirateurs.

Représentans! le peuple français ne veut plus de dominateurs! cinq ans de travaux, de sacrifices et de danger, ne seront pas perdus pour la liberté; vous n'avez pas voulus abattre les tirans et les triumvirs mais la tyrannie toute entiere. Le modérantisme chercheroit-il a se faire entendre; le royaliste s'agitait-il dans les convulsions de l'agonie, l'aristocratie, voudroit- elle lever une tête audacieuse : terrassés ces vils intrigans, qui provoquent le déchirement de la République, il faut qu'ils périssent, ou que la liberté s'engloutisse avec les Français! que le gouvernement révolutionnaire soit maintenu dans toute son intégrité, que sa marche comprime les ennemis du dedans, en rendant leurs efforts impuissans, tandis que nos armées triomphantes sur tous les points exterminent ceux du dehors.

Pères de la Patrie! continuez vos glorieux travaux, nous vous avons invités de rester ferme a votre poste; nous vous renouvelons cette invitation; maintenez votre énergie, que les intrigans et les dilapidateurs de la fortune publique, soient poursuivis, que justice en soit promptement faite; contés sur les vrais amis de la patrie, ils ne cesserons de vous faire un rempart de leur corps, nos principes sont prononcés depuis longtems; nous ne connoissons d'autres point de ralliement que la Convention nationale; Restés unis, de cette union résultera celle de la République, le triomphe de la liberté et le bonheur du peuple que vous représentés!

Périssent les traitres et les fripons! protection de l'erreur et au patriotisme.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Les membres de la société populaire de Sumène.

AIGOIN, *président*, SALLER, DROUAT,
ROUVEIROLLE, *secrétaires*.

(21) P.-V., XLIX, 145-146. *Bull.*, 25 brum. (suppl.).

(22) C 326, pl. 1417, p. 11.

9

Les administrateurs du district de Clamecy^a et la société populaire d'Asnan^b, même district, [Nièvre], invitent la Convention à perfectionner la constitution, et à ne pas quitter son poste que lorsqu'elle aura affermi la République sur des bases inébranlables; ils la félicitent d'avoir déjoué les intrigues des continuateurs du tyran Robespierre, et d'avoir improuvé les adresses insidieuses de ses complices.

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

a

[*Les administrateurs du district de Clamecy à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (24)

Citoyens Représentans,

La terreur a disparu, l'homme probe respire, l'intrigue et le prétendu patriotisme exclusif ne feront plus trembler le citoyen ami des lois et de l'humanité. Nous avons lu avec enthousiasme et délices l'adresse que vous avez faite au grand peuple que vous représentez. Les principes qu'elle contient sont dignes de lui et de ses Législateurs. Maintenez les toujours, citoyens représentans, continuez à déjouer l'intrigue; protégez l'innocence, éclairez l'erreur, punissez le crime. Le peuple est inviolablement attaché à ses Représentans, nous faisons le serment de les soutenir partout où ils seront pour propager les droits de l'homme. Si quelqu'autorité veut se placer entre le peuple et la Convention, c'est une autorité tyrannique, c'est une autorité qui veut usurper les droits du peuple. La représentation du peuple est le peuple lui-même; quiconque ose s'élever contre la Convention, s'élève contre le peuple, et celui-là est un despote qu'il faut anéantir. Continuez vos grands travaux, restez à votre poste jusqu'à l'affermissement de la constitution républicaine. Vous aurez rempli votre tâche, et vous mettrez dans la bouche de la postérité le cri de ralliement et de reconnaissance de tous les patriotes. Vive la République, Vive la Convention nationale.

CHARBONNEAU, *président*,
PAGE, *secrétaire et 6 autres signatures*.

b

[*La société populaire de la commune d'Asnan à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (25)

(23) P.-V., XLIX, 146. *Bull.*, 24 brum.

(24) C 324, pl. 1397, p. 6. *Bull.*, 24 brum.

(25) C 326, pl. 1417, p. 6. *Bull.*, 25 brum.